

Compte Rendu CC-VOID
Conseil Communautaire du 29 avril 2014

35 titulaires présents, 6 pouvoirs et 4 suppléants sans voix délibérative

Le vote des comptes administratifs 2013 étant inscrit à l'ordre du jour, le président Francis Leclerc propose que la séance soit présidée par Sylvie Rochon, vice-présidente.

Objet : Présentation et approbation des Comptes Administratifs et comptes de Gestion et affectation du résultat

En concordance avec le compte de gestion émis par la Trésorerie, nos comptes administratifs laissent apparaître les résultats suivants :

- **Budget annexe « Collecte et traitement des déchets »** : Compte administratif 2013

La présentation détaillée des comptes 2013 est faite par Jean-Pierre Mazzier, vice-président en charge de la gestion des déchets. Celui-ci se retire au moment du vote ainsi que le président Francis Leclerc.

	Résultat de clôture 2012	Part affectée à l'investissement 2013	Résultat exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	10 552.74		-18 628.07	- 8 075.33
Exploitation	103 749.52		216 142.12	319 891.64
TOTAL DU BUDGET	114 302.26		197 514.05	311 816.31

Il est proposé d'affecter par le biais de l'article 1068 la somme de 8 075.33 € à prendre sur le résultat de fonctionnement pour couvrir le résultat d'investissement négatif. Le résultat de la section de fonctionnement à reporter sera donc de 311 816.31€.

Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 41

- **Budget Général** : Compte administratif 2013

La présentation détaillée des comptes 2013 est faite par le président Francis Leclerc. Celui-ci se retire au moment du vote.

Compte tenu des opérations d'investissements en cours sur les exercices 2012 et 2013, compte tenu du différé de perception de recettes en provenance des différents partenaires financiers y compris pour le fonctionnement des différents services, compte tenu de l'accroissement du champ des compétences communautaires depuis 2012, le compte administratif fait apparaître un résultat négatif à la clôture.

	Résultat de clôture 2012	Part affectée à l'investissement 2013	Résultat exercice 2013	Résultat de clôture 2013
Investissement	-606 165.57		24 321.16	- 581 844.41
Exploitation	581 816.82	95 165.57	43 727.03	530 378.28
TOTAL DU BUDGET	-24 348.75		68 048.19	- 51 466.13

Compte tenu du résultat de clôture négatif de la section d'investissement, en prenant en compte les restes à réaliser en dépenses et en recettes ainsi que le montant du Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) à percevoir, il est proposé d'affecter par le biais de l'article 1068 la somme de 365 000 € à prendre sur le résultat de fonctionnement. Le résultat de la section de fonctionnement à reporter sera donc de 165 378.28 €.

Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 41

Objet : Fixation des taux de fiscalité locale 2014

Au vu du compte administratif 2013,

Au vu du projet de budget 2014 prenant en compte en dépenses et en recettes, l'exercice des compétences confiées statutairement à la CC-Void par ses communes membres,

A l'examen de l'imprimé 1259 notifié par la **Direction Générale des Finance Publiques (DGDIP)**, faisant apparaître le produit des taxes directes locales attendu pour 2014,

Au vu de la répartition 2013 de la fiscalité et des dotations au sein du bloc communal : 85.90% pour les communes et 14.10% pour la **Communauté de Commune (CC)**

Compte tenu de l'accroissement du champ des compétences communautaires depuis 2012,

Au vu du taux moyen de de la Taxe d'habitation des Communauté de Communes du département de la Meuse s'établissant à 11.61%,

Au vu du fait que la CC-Void fonctionne depuis 10 ans avec une structure d'administration générale très réduite qui nécessitera une adaptation au nouveau contexte de ses missions

La proposition du Bureau élargi aux Maires, réuni le 24/04/14, est d'adopter les taux de fiscalité locale ci-après pour l'année 2014 :

	Taxe d'habitation (TH)	Taxe Foncière (bâti) (TFB)	Taxe foncière (non bâti) (TFNB)	Contribution Foncière des Entreprises (CFE)
Fiscalité 2013	1.99	1.99	2.33	1.87
Fiscalité 2014	3.00	3.00	3.51	2.82

Le produit fiscal attendu s'établira à 781 013 € comprenant 39.43% d'IFER (imposition **forfaitaire** provenant des éoliennes du territoire) soit 307 979 € d'IFER.

Après un vote à bulletins secrets

Vote : Abstention 0 Contre 18 Pour 23

Objet : Vote des Budgets primitifs 2014

▪ **Budget annexe « Collecte et traitement des déchets » :**

Section exploitation dépenses et recettes équilibrées à 784 316.31€

Section d'investissement dépenses et recettes équilibrées à 72 875.33€

Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 41

▪ **Budget Général**

Section exploitation dépenses et recettes équilibrées à 1 975 640.28 €

Section d'investissement dépenses et recettes équilibrées à 1 599 788.00 €

Vote : Abstention 0 Contre 06 Pour 35

Objet : Participation aux frais de portage des repas pour les personnes âgées

L'ADMR du Canton de Void a indiqué que les 1.60€/ repas versé depuis 2012 permettent d'atteindre l'équilibre avec un prix de repas qui va évoluer en 2014 de 9.90€ à 10.20€.

L'ILCG du Canton de Commercy pour sa part nous a indiqué ne pas réussir à équilibrer avec son prix de vente passé de 10.20€ à 10.36€ pour 2014.

Il est proposé de maintenir notre participation à 1.60€/ repas livré.

Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 41

Objet : Fixation du montant des indemnités des élus

Il est proposé au conseil communautaire de ne pas modifier le montant d'indemnisation du président et des vice-présidences par rapport à ce qui était en vigueur lors de la précédente mandature.

Indemnités	Brut maximum du Barème national	Brut proposé	Net maximum	Net proposé
Président	1568.10	1568.10	1184.06	1184.06
1 ^{er} Vice Président	627.24	376.34 (60% du maximum)	561.13	336.68
Vices-Présidences (3)	627.24	250.90 (40% du maximum)	561.13	224.46

Vote : Abstention 0 Contre 7 Pour 34

Objet : Examen des demandes de subventions 2014

Le conseil communautaire décide de l'attribution de la subvention suivante :

- o La territoriale de la CC Void pour un montant de 200 €

Cette association regroupe les personnels administratifs du territoire de la CC-Void (Communes et communauté de communes).

Vote : Abstention 0 Contre 0 Pour 41

Compte rendu du conseil communautaire du mardi 29 Avril 2014
Fait le 06 mai 2014

Le Président : Francis LECLERC

